



# la vie de CHÂTEAU

N° 8

JUIN 2023

## BERNARD HINAULT

### à la 2ème étape du Tour du Loiret!

Belle ambiance festive à Château-Renard, samedi 13 mai pour accueillir Bernard Hinault, champion du monde et cinq fois vainqueur du Tour de France. Le public était aussi là pour encourager les 120 coureurs de l'élite du cyclisme amateur. Il a applaudi la victoire de Théo Thomas (VC Villefranche Beaujolais) avec une moyenne de 40,498 km/h ! L'évènement s'est terminé avec la remise de la médaille de la ville à Bernard Hinault par Jocelyn Buron.

Merci au Tour du Loiret, aux signaleurs, au personnel technique de la commune ainsi qu'au public. Tous ont participé à la réussite de cet évènement sportif !

Dans le même temps, deux autres animations étaient organisées : un marché de producteurs par la mairie, regroupant commerçants, artisans et collectionneurs, installés dans le centre-ville, et une initiation « habileté vélo » par le club Guidon Châletois, dans la cour de la MJC.



## BELLE FÊTE de Pentecôte

C'est sous un soleil estival que s'est déroulée la Fête de Pentecôte, le dernier week-end de mai. La fête foraine a été énorme, remplissant le champ de foire, de part et d'autre du rond-point, rappelant les grandes fêtes foraines d'il y a quelques années.

Place du Château, le marché des artisans organisé par la municipalité et l'exposition de voitures anciennes par 3A et le Comité des fêtes, ont charmé le public.

Entre ces deux sites, sur l'île des Ponts, le FestiVOX, où étaient accueillies la MJC et sa ludothèque,



a été un havre de verdure et de culture populaire pour des milliers de visiteurs.

Le dimanche, une belle parade, menée par le VOXimonstre construit par la Compagnie Grande durant les deux jours, a conduit la foule jusqu'au feu d'artifices.



## INAUGURATIONS

C'est à l'occasion de la Fête de Pentecôte qu'ont été inaugurés l'aire de camping-car, le city-stade et la salle Anquetil, en présence d'élus financeurs de ces projets.

Aucun dispositif d'aire de camping-car avec borne de vidange n'existant entre Montargis et Douchy-Montcorbon, il était essentiel de mettre en place ce service. Les travaux de 37 000 € ont bénéficié d'une aide du programme Leader de 9 972 € et du Département de 8 862 €.

Quant au city-stade, espace en libre accès et très régulièrement fréquenté depuis son ouverture en août dernier, cet équipement de 61 996 € a été auto-financé par la commune à hauteur de 10 333 €, soit 20%, le Département ayant versé une aide de 20 665 € et la Région et l'État, 10 333 € chacun.

Enfin, pour la salle Anquetil, bâtiment situé dans un environnement patrimonial remarquable, des travaux de remise aux normes d'accessibilité et d'isolation, ont été réalisés pour un montant total de 282 660 €. Le Département et l'État ont versé respectivement 26 021 € et 86 737 €.

## ALAIN DELON *au Vox !*



Vendredi 12 mai, Alain Delon a fait l'honneur d'une visite dans notre commune : il s'est rendu au cinéma VOX pour découvrir sur grand écran le nouveau film de son fils, Alain-Fabien Delon, qui était l'invité officiel de la soirée. Le public a été un peu intimidé mais très heureux de côtoyer de si près ce monstre du cinéma français, et également ému de constater la grande ressemblance physique entre le père et le fils, et d'être témoin de leurs retrouvailles.



## DES VOISINS *plus nombreux*



Les 2 et 4 juin, plus de 200 Castel-Renardais ont répondu présents à la Fête des Voisins, organisée par les Comités de Quartier. Merci à tous, ainsi qu'aux personnes qui ont ouvert les portes de leur propriété pour accueillir leurs voisins !



# LE BON réflexe

## Quelles autorisations de travaux pour votre projet de construction ?

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme du Plan Local d'urbanisme et des architectes des Bâtiments de France, le cas échéant. Les dossiers de demande d'autorisation sont à déposer au choix :

- en mairie ou par courrier envoyé en recommandé avec accusé de réception
- par mail : [urbanisme45220@orange.fr](mailto:urbanisme45220@orange.fr)
- au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme : <https://gnau42.operis.fr/clerybetzouanne/gnau/#/>, accès sécurisé accessible 24h/24, 7j/7

**Quand faut-il faire une demande d'autorisation de travaux ?** C'est obligatoire dès que votre projet modifie l'aspect extérieur de votre habitation.

**Quels travaux ne sont soumis à aucune autorisation ?** L'article R421-2 du Code de l'urbanisme définit les modalités qui concernent les travaux ne nécessitant pas d'autorisation. Il s'agit de toutes les petites constructions faisant moins de 5 mètres carrés, comme les abris de jardin ou de piscine.

Lydie Caubet du service Urbanisme de la mairie reste à votre disposition pour toute information.



## QUE DE fleurs !

C'est le 20 mai dernier, sur l'île de Canada, que les participants du concours des maisons fleuries, organisé par le syndicat d'initiative, sont venus recevoir leur récompense, en présence de Patricia Robert qui représentait la municipalité. Jacques Gouët, le président du SI, a su mettre en valeur le mérite de chacune et chacun, annonçant chaque lauréat à ce concours, qui comprend plusieurs catégories. Malgré la sécheresse, le jardinage est un travail de chaque jour, une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de notre village. Merci aux 40 lauréats !

## LA CHARENTONNE déménagement

Bonne nouvelle ! En s'installant dans les anciens bâtiments d'Intermarché, place du Château, l'équipe des Éleveurs de la Charentonne se rapproche de vous. Vous pourrez y (re)découvrir à partir de septembre prochain d'excellentes viandes, mais aussi un rayon crèmerie, des fruits et des légumes, sans oublier leurs « affaires de la semaine et du week-end ». Nous leur souhaitons une très bonne installation.

## TERRES DE jeux 2024



Terres de Jeux 2024 a été proposé à l'occasion des JO de Paris 2024 et du passage de la flamme olympique dans le Loiret.

Cette manifestation gratuite était ouverte aux élèves le 23 juin et au public le 24 juin. Un village sportif a même été créé sur la place du Château, où le public a pu tester les différents ateliers sportifs, animés par nos clubs locaux de tennis, handball, escalade, judo, taekwondo, boxe, mais aussi de tir sportif, boccia et de parkour. Merci pour leur participation !

Cet événement a été co-organisé par le CROS Centre-Val de Loire et la mairie de Château-Renard, soutenu par le dispositif « Prends-toi aux Jeux » financé par la Région et la DRAJES Centre-Val de Loire.

### AMÉNAGEMENT DE COMBLES

**En zone urbaine d'un PLU :**  
S<40m<sup>2</sup> : DP  
S>40m<sup>2</sup> : PC

**Hors zone urbaine d'un PLU :**  
S<20m<sup>2</sup> : DP  
S>20m<sup>2</sup> : PC

Attention au recours à l'architecte

### MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR : DP

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TOIT, FENÊTRES DE TOIT, CHANGEMENT DE TUILES : DP

### CHANGEMENT GARAGE EN CHAMBRE

**En zone urbaine d'un PLU :**  
5<S<40m<sup>2</sup> : DP (dès 0m<sup>2</sup> en MH)  
S>40m<sup>2</sup> : PC

**Hors zone urbaine d'un PLU :**  
5<S<20m<sup>2</sup> : DP (dès 0m<sup>2</sup> en MH)  
S>20m<sup>2</sup> : PC

Attention au recours à l'architecte



### CONSTRUCTIONS NOUVELLES (ABRI DE JARDINS, ANNEXE, ABRI ANIMAUX, ...)

5<S<20m<sup>2</sup> : DP (dès 0m<sup>2</sup> en MH)

S>20m<sup>2</sup> : PC

Attention au recours à l'architecte si la surface de plancher créée est supérieure à 150m<sup>2</sup>

### TERRASSE

De plain-pied en secteur MH : DP  
Surélévation significative

**En zone urbaine d'un PLU**  
S<40m<sup>2</sup> : DP  
S>40m<sup>2</sup> : PC

**En zone non urbaine d'un PLU**  
S<20m<sup>2</sup> : DP  
S>20m<sup>2</sup> : DP

### PISCINE

S<10m<sup>2</sup> : DP si périmètre de MH

10<S<100m<sup>2</sup> : DP si non couverte ou si couverture <1,80m<sup>2</sup>

S>100m<sup>2</sup> ou couverture >1,80m<sup>2</sup> quelque soit la surface : PC

### MODIFICATION DES MENUISERIES, BARDAGE, RAVALEMENT

Création, changement : DP  
Remplacement à l'identique : pas de formalités sauf en secteur MH

### VÉRANDA, GARAGE ET EXTENSIONS

**En zone urbaine d'un PLU :**  
5<S<40m<sup>2</sup> : DP (dès 0m<sup>2</sup> en MH)  
S>40m<sup>2</sup> : PC

**Hors zone urbaine d'un PLU :**  
5<S<20m<sup>2</sup> : DP (dès 0m<sup>2</sup> en MH)  
S>20m<sup>2</sup> : PC

Attention au recours à l'architecte

DP : DÉCLARATION PRÉALABLE

PC : PERMIS DE CONSTRUIRE

MH : MONUMENTS HISTORIQUES

PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME

ÉDIFICATION D'UNE CLÔTURE EN FAÇADE OU SUR LIMITES SÉPARATIVES : DP



## LES TARIFS COMMUNAUX

**Salles communales** par délibération du 16 février :

Salles	Durée	Commune	Hors commune
Salle Anquetil Capacité 50 personnes	Journée	200 €	350 €
	Week-end	350 €	500 €
Salle des Fêtes Capacité 300 personnes	Journée	250 €	450 €
	Week-end	400 €	600 €

**Cimetière** par délibération du 30 mars :

Durée	Emplacement terrain	Cave-urne	Case Columbarium
15 ans	300 €	150 €	750 €
30 ans	600 €	300 €	1200 €
50 ans	1000 €		

**Taux des taxes locales :** par délibération du 13 avril

Taxe habitation pour les maisons secondaires : 13,26 %  
Taxe foncière bâti - inchangé depuis 2020 : 38,44 %  
Taxe foncière non bâti - inchangé depuis 2020 : 50,18 %

**Assainissement :** par délibération du 13 avril, pour la part Communale, l'abonnement annuel reste inchangé à 35 € et la consommation passe de 0,75 € à 0,78 € le m<sup>3</sup> d'eau.

## CALENDRIER | prévisionnel

### JUILLET

**2 :** course caïsses à savons  
Comité des fêtes et MJC  
**2 :** fête du club - TCVO  
**8 :** concours de pétanque  
Amicale des boulistes  
**14 :** brocante et bal populaire  
Comité des fêtes - retraite aux  
flambeaux et reu d'artifices -  
Mairie  
**20 :** concert de musique Trio  
classique (église)  
**28 au 31 :** voyage à Metelen  
Comité de jumelage

### AOUT

**5 :** festival théâtral des Draps  
Blancs - 3A  
**19 :** concours de pétanque  
Amicale des boulistes  
**19/08 au 03/09 :**  
tournoi adultes - TCVO

### SEPTEMBRE

**2 :** fête de plein air  
Mairie et Partenaires  
**2 :** marché semi-nocturne  
Mairie  
**2 :** forum des associations  
**3 :** festival Les grandes incon-  
nues par la Compagnie Grande  
**3 :** marche des 6 Comités  
de quartier  
**10 :** championnat de France  
motos anciennes - Moto Verte  
**16 :** AG - Tennis  
**16 :** journées du Patrimoine  
**24 :** concours de pétanque  
Amicale des boulistes  
**24 :** Virades de l'espoir

# ET, SI CHÂTEAU m'était conté

## LE CALVAIRE

A la fin du 19ème siècle, le château des Motteaux est le théâtre d'un drame familial, qui est à l'origine du Calvaire de Château-Renard...

Depuis 1824, cette belle demeure est la propriété de Jean-Baptiste et Stéphanie Chauvin de Précourt. Ce Jurassien a été maire de Château-renard et même conseiller général. Il aurait tenté d'introduire la culture du mûrier dans le Loiret, en particulier aux Motteaux.

En 1885, les époux Chauvin perdent l'un de leurs fils, François-Xavier, officier de marine, au cours de la guerre franco-chinoise (1881-1885), à l'âge de 23 ans. Son corps est rapatrié en le plaçant, comme c'est la règle à l'époque, dans une grande barrique remplie d'une solution alcoolique, l'éthanol étant sensée garantir la conservation de la dépouille. Cependant, le voyage du retour par le cap de Bonne-Espérance, est très long et mouvementé... Et le corps de l'officier se disloque assez pour qu'on ne le retrouve pas à l'issue du voyage.

Le couple Chauvin choisit un vaste espace alors vierge de tout arbre et érige un calvaire en souvenir de ce fils disparu. Ainsi, à l'horizon, le couple a toujours sous les yeux les statues et la grande croix. Une haie de grands arbres est plus tard plantée de part et d'autre d'un sentier, relayant les Motteaux au calvaire. Endettés, les héritiers Chauvin de Précourt sont contraints en 1923 de céder la demeure à leur principal créancier, la famille Lansoy. C'est une nouvelle page d'histoire qui s'ouvre pour ce château, qui perdure aujourd'hui avec l'actuelle propriétaire, Martine Fournier née Lansoy.

Source SI

### OCTOBRE

**1 :** concours de tarot  
Amicale du tarot  
**22 :** fête de la pomme  
Mairie et associations  
**28 :** Halloween - MJC

### NOVEMBRE

**5 :** AG - Moto Verte  
**11 :** cérémonie du 11 novembre  
1918  
**19 :** animation  
Comité des fêtes

### DÉCEMBRE

**3 :** concours de tarot  
Amicale du tarot  
**9 :** marché de Noël  
Comité des fêtes  
**16 :** loto - FCVO

Plus d'informations  
sur Facebook « Mairie  
de Château-Renard »

L'adresse mail de la mairie a changé. Désormais, il faut utiliser celle-ci : [secretariat-mairie@chateau-renard.fr](mailto:secretariat-mairie@chateau-renard.fr)

**Erratum :** dans le n°3 de La Grande Vie de Château (janv. 2023), dans la rubrique Travaux Voirie et Fleurissement, il faut lire que la réfection du muret de la déviation contigu à l'école maternelle est de 3 450,98 € et non 58 321 €.